

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W21-705059

136263

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

12720

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

BEN BOUBKER ADIL

Date de naissance :

04/07/1981

Adresse :

Spéciale Immobil B3 appart 4

Tél. :

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
09/08/22	Ch.		300	INP, 15/08/22

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

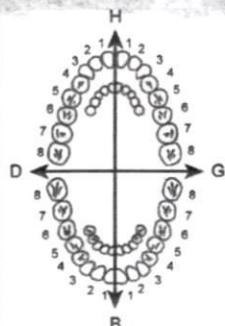
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE MEDICALES BACHKOU Dr. TAYEB Kenza Médecin Biologiste Hay Bachkou Rce Atlas 2 Casablanca - Tél : 05.22.85.65.50	9.3/08/22	—	300,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

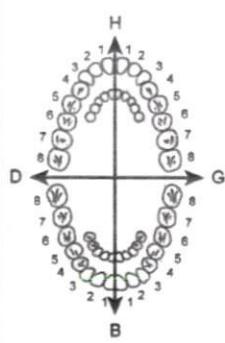
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	11433553
G	35533411	

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX	
MONTANTS DES SOINS	
DEBUT D'EXECUTION	
FIN D'EXECUTION	
COEFFICIENT DES TRAVAUX	
MONTANTS DES SOINS	
DATE DU DEVIS	
DATE DE L'EXECUTION	

Docteur Hicham BOUACHRINE

CHIRURGIEN PEDIATRE

Chirurgie Viscérale - Urologie

Traumato-Orthopédie - Circoncision

Diplômé de la Faculté de Médecine de Nancy (France)

Ancien Attaché des Hôpitaux de Nancy, Rennes et Paris

Membre titulaire de la Société Française
de chirurgie pédiatrique

الدكتور هشام بوعشرين

إخلاصي في جراحة الطفل والرضيع



جراحة الجهاز الهضمي، المُسالك البولية، العظام والكس، الختان

خريج كلية الطب بباريس (فرنسا)

ملحق سابقاً بمستشفيات نانسي، رين وباريس بفرنسا

عضو في الجمعية الفرنسية لجراحة الأطفال

Casablanca, le

٢٢.٠٨.٢٢

BEN BARBER

Abderahmen

Grimm

Dr. HICHAM BOUACHRINE
CHIRURGIEN PEDIATRE
Angle Bd. d'Anfa et rue Jaber Ibnou Hayane
en Face Commune Sidi Belyout - Casablanca
Tél : 05.22.48.48.77 - GSM : 06.19.22.00
INPT : 0910-000-000

79، اقامة البيضا، أنفا - زاوية شارع أنفا وزنقة جابر بن حيان - الطابق الرابع (أمام الجماعة الحضرية سيدى بليوط) - الدار البيضا

79, Résidence Casa Anfa - Angle Bd. Anfa et rue Jaber Ibnou Hayane - 4ème étage (En face Commune Sidi Belyout) - Casablanca

الهاتف: 06 61.19.28.00 - المستعجلات : Tél : 05 22.48.48.77

Docteur Hicham BOUACHRINE

CHIRURGIEN PEDIATRE

Chirurgie Viscérale - Urologie

Traumato-Orthopédie - Circoncision

Diplômé de la Faculté de Médecine de Nancy (France)

Ancien Attaché des Hôpitaux de Nancy, Rennes et Paris

Membre titulaire de la Société Française

de chirurgie pédiatrique

الدكتور هشام بوعشرين

إختصاصي في جراحة الطفل والرضيع

جراحة الجهاز الهضمي، المسالك البولية، العظام والكسور، الختان

خريج كلية الطب بنانسي (فرنسا)

ملحق سابقاً بمستشفيات نانسي، رين وباريس بفرنسا

عضو في الجمعية الفرنسية لجراحة الأطفال



Casablanca, le

29.08.22

BEN BOU BAKER

Abdeslam

-TP TCK

-T-(.)

G → S - Sj -

LABORATOIRE D'ANALYSES
MEDICALES BACHKOU
Dr. TAYEB Kenza
Médecin Biologiste
Hay Bachkou Rue Atlas 2 - N°3
Casablanca - Tél : 05.22.85.65.50

Docteur Hicham BOUACHRINE
Chirurgie Viscérale - Urologie
Traumato-Orthopédie - Circoncision
Diplômé de la Faculté de Médecine de Nancy (France)
Ancien Attaché des Hôpitaux de Nancy, Rennes et Paris
Membre titulaire de la Société Française
de chirurgie pédiatrique

79، اقامة البيضاء، أنفا - زاوية شارع أنفا وزنقة جابر بن حبان - الطابق الرابع (أمام الجامعة الحضرية سidi بلبيط) - الدار البيضاء
79, Résidence Casa Anfa - Angle Bd. Anfa et rue Jaber Ibnou Hayane - 4ème étage (En face Commune Sidi Belyout) - Casablanca
الهاتف: 06.61.19.28.00 - Tél : 05.22.48.77 - المستعجلات : Urgences : 06.61.19.28.00



Docteur Kenza TAYEB
Médecin Biologiste

- Hématologie
- Bactériologie
- Virologie
- Immunologie
- Parasitologie
- Mycologie

FACTURE N° : 000013869

CASABLANCA le 23-08-2022

Enfant BENBOUBKER Abdrrahmane

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Prélèvement sanguin	E25	E
0216	Numération formule	B80	B
	Groupe Sanguin	B60	B
	TCK	B40	B
	TP non traité	B40	B

Total des B : 220

TOTAL DOSSIER : 300.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : trois cents dirhams .

LABORATOIRE D'ANALYSES
MEDICALES BACHKOU
Dr. TAYEB Kenza
Médecin Biologiste
Hay Bachkou Rte Atlas 2 - N°3
Casablanca - Tél : 05.22.85.65.50

مختبر التحاليلات الطبية باشكو

Laboratoire d'Analyses Médicales Bachkou



Docteur Kenza TAYEB
Médecin Biologiste

- Hématologie
- Bactériologie
- Virologie
- Immunologie
- Parasitologie
- Mycologie

Date du prélèvement : 23-08-2022 à 15:44

Code patient : 2208230032

Né(e) le : 02-07-2020 (2 ans)

Enfant BENBOUBKER Abdrrahmane

Dossier N° : 2208230032

Prescripteur :



HEMATOLOGIE

HEMOGRAMME (Sysmex XS; Fluorescence en Cytométrie de flux)

"Les valeurs de référence sont automatiquement éditées en fonction de l'âge, du sexe, de l'état physiologique du patient(e) et de l'âge de grossesse"

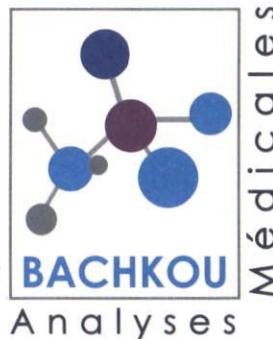
Hématies :	4.74 M/mm3	(3.90–5.30)
Hémoglobine :	12.6 g/dL	(11.0–14.0)
Hématocrite :	34.8 %	(32.0–40.0)
VGM :	73 fL	(72–87)
TCMH :	27 pg	(24–30)
CCMH :	36.2 g/dL	(31.0–37.0)
Leucocytes :	6 900 /mm3	(5 000–17 000)
Polynucléaires Neutrophiles :	28.5 %	
Soit:	1 967 /mm3	(1 500–8 500)
Lymphocytes :	57.8 %	
Soit:	3 988 /mm3	(1 500–9 500)
Monocytes :	7.2 %	
Soit:	497 /mm3	(150–1 300)
Polynucléaires Eosinophiles :	6.1 %	
Soit:	421 /mm3	(<700)
Polynucléaires Basophiles :	0.4 %	
Soit:	28 /mm3	(0–150)
Plaquettes :	332 000 /mm3	(193 000–558 000)
Conclusion :	Hémogramme normal.	

LABORATOIRE D'ANALYSES
MÉDICALES BACHKOU
Dr. TAYEB Kenza
Médecin Biologiste
Hay Bachkou Rce Atlas 2 - N°3
Casablanca - Tél : 05.22.85.65.50

مختبر التحاليلات الطبية باشكو

Laboratoire d'Analyses Médicales Bachkou

2208230032 – Enfant Abdrrahmane BENBOUBKER



Docteur Kenza TAYEB
Médecin Biologiste

- Hématologie
- Bactériologie
- Virologie
- Immunologie
- Parasitologie
- Mycologie

HEMOSTASE

Temps de Quick Patient:

(Chronométrique STAGO – START 4)

12.6 sec.

Temps de Quick Témoin:

13.0 sec.

Taux de Prothrombine

91 %

(70-120)

Ratio TQM/TQT :

0.97

INR :

1.08

TCK Temps patient

(Réactif STAGO – Technique Chronométrique)

31.8 sec.

TCK Temps témoin

30.0 sec.

TCK Ratio patient/témoin

1.06

(<1.50)

Variation pathologique : Temps du patient > de 8 sec au temps du témoin.

Conclusion

Bilan d'hémostase normal.

Surveillance de traitements anticoagulants :

- Par les AVK : surveillance par le Temps de Quick, avec un rapport de 1,5 à 2 pour le TCA malade / TCA témoin.
- Par l'héparine : surveillance par le TCA avec un rapport de 1,5 à 4 pour le TCA malade / TCA témoin.

IMMUNO-HEMATOLOGIE

GROUPE SANGUIN ABO ET RHESUS

Deux déterminations, chacune réalisée en double, sont nécessaires à la délivrance d'une carte de groupe sanguin définitive.

Groupe sanguin ABO

B

Rhésus (D)

Positif

(ci joint carte de groupage)

NB: Cas particulier chez le nouveau-né : Le groupe sanguin n'est valide que jusqu'à l'âge de 6 mois

Validé par Dr. TAYEB Kenza

LABORATOIRE D'ANALYSES
MÉDICALES BACHKOU
Dr TAYEB Kenza
Médecin Biologiste
Hay Bachkou Rte Atlas 2 - N°3
Casablanca - Tel : 05.22.85.65.50

Hay Bachkou, N°70 Rés. Atlas 2 N°3 Lot. Bachkou Casablanca
Tél: 05 22 85 65 50 - Fax: 05 22 81 73 44 - labobachkou70@gmail.com
ICE: 001917124000053 - Patente: 36375554 - R.C : 422272 - IF: 18755413
Codes INPE Dr Kenza TAYEB: 097163620 - Codes INPE Laboratoire: 093061307